LE PETIT BRUILLOIS

La Porte du Hainaut

Magazine Municipal de la commune de Bruille Saint-Amand

N° 82 mars-avril 2021

Bruille Saint-Amand

SOMMAIRE

Repas des Aînés **p.2**

Budget **p.4-5**

Jeunesse **p.6**

Rétro 2020 **p.8-9**

Les Aînés du Village **p.11**

Le coin des enfants **p.13**

p.4-5 *galette à l'école*

"Quand on commence à agir, l'espoir est partout. Alors, au lieu d'attendre l'espoir, cherchez l'action. Et c'est seulement à ce moment que l'espoir sera là"
Greta Thunberg

p.3 *Expo médiathèque*

p.16 *Vaccination*

REPAS DES AÎNÉS

Il est habituellement de tradition pour la municipalité de Bruille Saint-Amand d'organiser le repas des Aînés chaque automne. **Plus de 100 convives** se réunissent chaque année à la salle des fêtes autour d'un bon repas et dans une ambiance musicale.

En 2020, cette année si particulière, les conditions sanitaires ont obligé la commission des fêtes à reporter ce rendez-vous tant attendu au printemps 2021. Malheureusement, **la situation actuelle ne permet toujours pas de maintenir ce repas le mois prochain.**

Attentifs au bien-être des seniors, Christophe Pannier, Maire de Bruille Saint-Amand, et la commission des fêtes ont souhaité montrer leur amitié envers les Bruillois de 65 ans et plus en leur offrant des chocolats à l'occasion des fêtes de Pâques. **C'est 320 ballotins qui seront donc distribués à domicile le 31 mars prochain** par le conseil municipal dans le respect des règles sanitaires.

En souhaitant pouvoir reprendre le rythme de ces moments de convivialité chers à nos cœurs à l'automne prochain.

Le Petit Bruillois
Bimestriel de la commune de Bruille Saint Amand

Place Roger Salengro - 59199 Bruille Saint Amand
Tél : 03.27.34.14.12 Fax : 03.27.34.16.34
mairie@bruillesaintamand.fr
Directeur de publication : Christophe PANNIER
Conception, réalisation, illustration, rédaction:
Service communication
communication@bruillesaintamand.fr
Dépôt Légal : 2001
Impression : Mailing Express Service
Diffusion : 730 exemplaires

EDITO

La situation sanitaire est toujours préoccupante dans notre pays, particulièrement dans les Hauts de France.
Couvre feu, confinement le week-end pour certains, bref le retour à une vie « normale » ne semble pas annoncé dans les semaines à venir.

De plus, la campagne de vaccinations chaotique que nous subissons, avec ses annonces contradictoires, ne nous permet pas vraiment de nous projeter.

A ce titre, la municipalité reste néanmoins une porte d'entrée pour les publics prioritaires afin de débloquer les rendez-vous en direct avec l'hôpital de Saint-Amand Les Eaux.

Parallèlement, nos manifestations traditionnelles ne pourront se tenir sous leur forme habituelle. A cet égard, après le report du banquet des Aînés de 2020, la prudence nous incite à décaler de nouveau cette rencontre qui était programmée en avril prochain. Pour autant, nous partagerons ensemble un bref moment de convivialité lors de la distribution de chocolats le 31 mars.

Malgré ce contexte, la vie municipale ne doit pas s'en trouver pénalisée. Aussi, le 11 mars dernier, un programme de travaux toujours ambitieux a été validé à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

Cette unanimité est le résultat d'une gestion saine depuis bien des années, fruit d'un travail de fond qui a permis d'optimiser notre fonctionnement, notre organisation, et de dégager des marges de manœuvres intéressantes pour engager nos actions, et ce, à nouveau, sans augmentation de nos taxes sur le bâti et le non bâti.

Ces investissements programmés seront accompagnés par nos partenaires institutionnels que sont l'État, le Département du Nord, sans oublier notre Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, partenaires que je remercie pour leur soutien dans le plan de relance du monde économique.

Notre santé financière est bien confortable en ces moments difficiles, souhaitons que nous la gardions très longtemps pour le bien de nos administrés.
Portons nous bien également,
Amicalement,

Christophe PANNIER
Maire de Bruille Saint-Amand
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut

MEDIATHEQUE

Ateliers mémoire

Le lundi 19 avril

De 14h30 à 16h00
Public : Adultes
Inscription obligatoire (dans la limite de 6 places)
Pensez à prendre vos stylos !
Venez booster votre mémoire à la médiathèque ! Une fois par mois, nous vous proposerons des jeux et exercices pour stimuler votre mémoire, dans un moment de convivialité et de manière ludique.

Tricot(hé), Tricotin(ons) !

Nous vous donnons rendez-vous à la médiathèque les deuxièmes et quatrièmes lundis de chaque mois pour un atelier tricot / tricotin dans un moment de convivialité et d'échange.
Atelier ouvert à tous (de 7 à 107 ans), que vous soyez novice, débutant ou confirmé.
Prochains rendez-vous : les lundis 12 et 26 avril de 16h00 à 17h30
Inscription obligatoire (dans la limite de 6 places)

Ateliers Brico'contes

Les enfants de 4 à 7 ans sont invités à une séance de conte suivie d'un atelier bricolage.
Le mercredi 24 mars : Printemps
Le mercredi 07 avril : Pâques
De 15h à 16h30

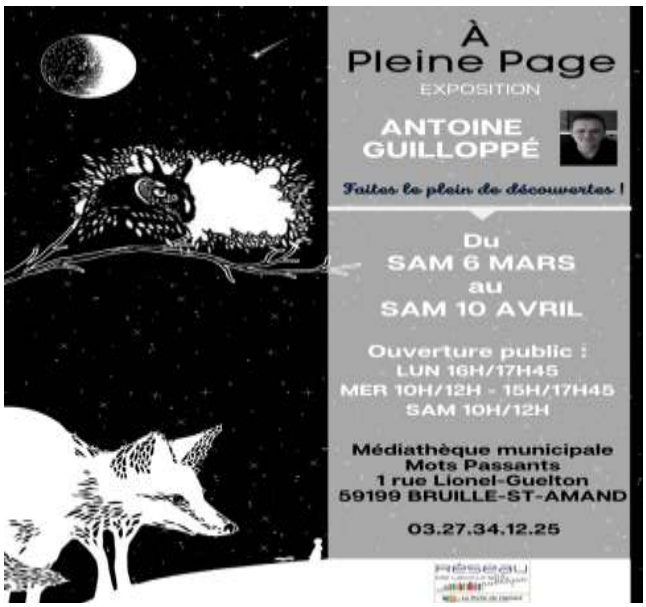

Exposition « A pleine page » Antoine Guilloppé

Du 03 mars au 20 avril
Public : Tout public

Avec le Réseau de lecture publique de la Porte du Hainaut

Cette exposition vous permet d'explorer l'univers de cet artiste et d'observer la qualité, l'exigence et la grande efficacité graphique de son travail d'illustration.

BUDGET

Bilan 2020 en quelques chiffres :

Réalisé 2020 - RECETTES GENERALES : = 1 253 529,85 €

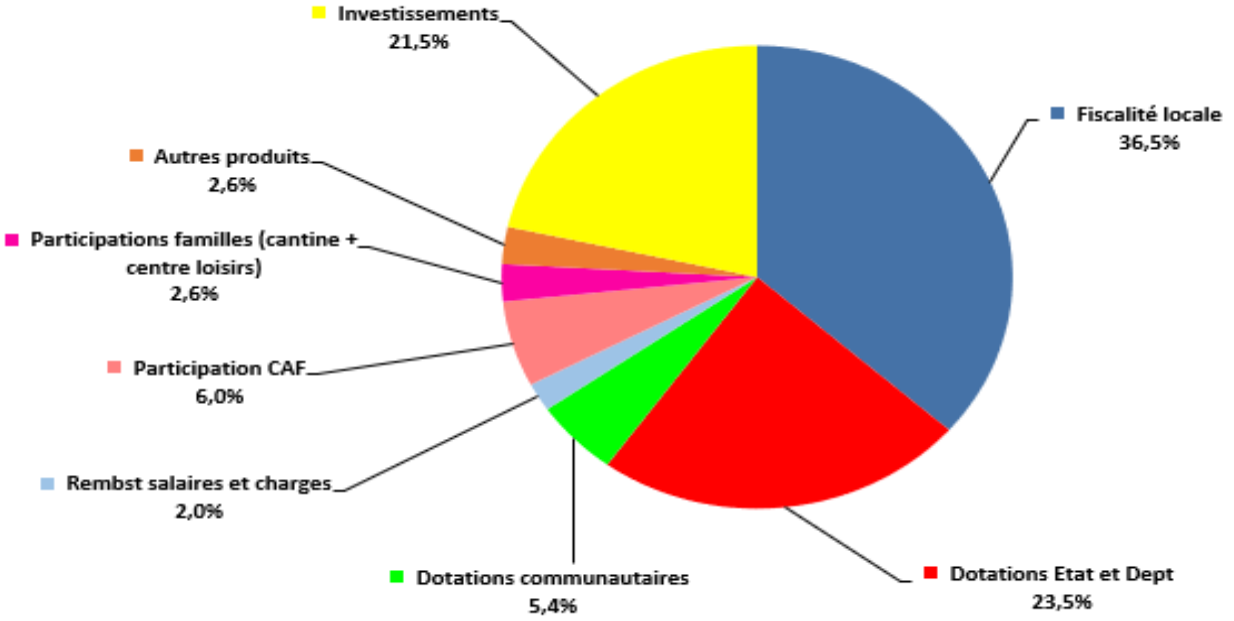

Au détail du fonctionnement, on peut noter une stabilité des charges salariales et de gestion courante et une baisse des charges financières, témoignant d'un désendettement constant.

Les travaux réalisés en 2020 portent sur :

- La fin du chantier de création d'une salle d'activité à l'école primaire
- La réfection de la rue de la Brasserie et de la rue des Chorettes
- La sécurisation de l'entrée de village par la création d'un ralentisseur et d'un accès piétonnier à l'arrêt de bus rue Jean Jaurès
- La création d'un parking au cimetière Notre-Dame
- La poursuite du programme de modernisation de l'éclairage public
- L'installation de l'électricité et du chauffage à l'église Notre-Dame-au-Bois,
- Le terrassement extérieur de l'église Notre-Dame-au-Bois pour l'aménagement de sanitaires à l'intérieur et l'embellissement du parvis
- La réalisation de l'abaissement de bordure en façade de nouvelles constructions individuelles

Au global et pour rappel, le critère de bonne gestion normalement admis pour ne pas compromettre les équilibres fondamentaux du budget est que l'annuité d'emprunt ne dépasse pas 20% des recettes de fonctionnement. Pour la commune, ce ratio est de 4 % ce qui est tout à fait satisfaisant.

Réalisé 2020 - DEPENSES GENERALES : 1 403 744 €

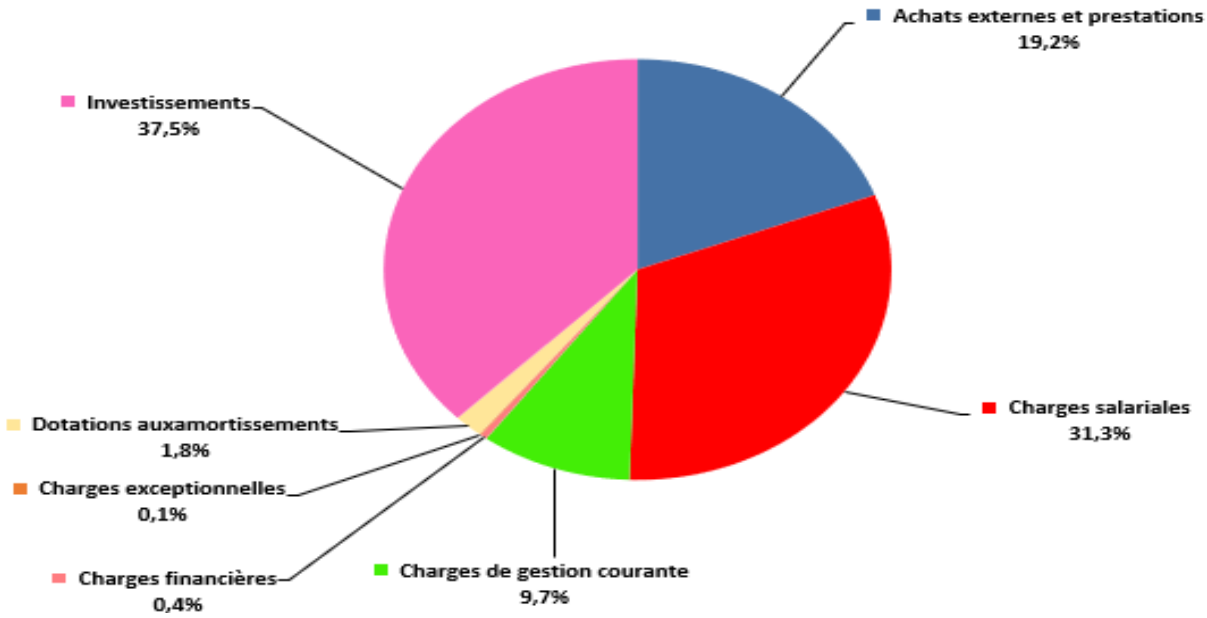

BUDGET

Bilan financier 2020 :

Les comptes financiers 2020 affichent un excédent de fonctionnement de 102 134 €, ce qui est satisfaisant. Cet excédent est intégralement reversé au budget des investissements 2021.
En investissement, nous avons réalisé un programme de travaux complémentaires : sécurisation de l'entrée de village et abords du cimetière Notre-Dame, qui ont partiellement bénéficié de subventions du Département, et des travaux décalés en fin d'année, pour lesquels les subventions actées et accordées n'étaient pas encore versées au 31.12.2020.
Dans les écritures de l'année 2020, cela s'inscrit en déficit de 256 076 €, ce qui fait un déficit global de 153 942 €.
"Un déficit" sur l'année est tout à fait logique quand les subventions accordées n'arrivent qu'en début d'année suivante. (Les sommes alors payées en investissement sont en trésorerie et sont constituées des excédents précédents.)

Budget primitif 2021 :

Le budget 2021 se veut dans la continuité de ceux du mandat précédent : équilibré et raisonnable en fonctionnement, ambitieux en investissement avec une recherche constante de financements des partenaires Département, Région, Etat, CAPH, CAF…
Le budget prévisionnel global 2021 est de 1 700 000 € dont 600 000 € en investissement.
Les principaux travaux programmés sont :

- La création d'un nouvel espace de restauration scolaire. Cet important chantier devrait aboutir en fin 2022. Des dossiers de demande de subvention ont été déposés auprès du Département, de l'Etat ; la CAF sera également sollicitée pour la réalisation de l'aménagement intérieur ;
- La dernière tranche de requalification de l'éclairage public sera terminée dans le courant de l'année ; l'ensemble des rues du village aura ainsi été équipé d'un éclairage public à LED. Pour ce chantier, une subvention du Département d'environ 50 % a été obtenue ;
- La création de trottoirs bitumés rue Berthelot (de l'école maternelle à la jonction avec la rue du Docteur Roux). Un dossier de demande de subvention sera déposé auprès du Département et de la CAPH.
- L'achat d'un véhicule électrique d'une capacité de 9 places pour le transport notamment des écoliers et des jeunes des accueils de loisirs. Une subvention de 11 000 € est d'ores et déjà acquise du Département dans le cadre du programme « Mobilités innovantes en milieu rural » ;
- L'achat d'un logiciel de gestion des activités péri et extra scolaires et de la restauration scolaire pour les inscriptions, le pointage, l'édition de factures, le suivi de la fréquentation et des paiements ; une subvention de la CAF est d'ores et déjà acquise ;
- Le changement des vitrages fixes entre les salles de classes et le couloir de l'école élémentaire par des vitrages coulissants pour améliorer la ventilation des classes et la qualité de l'air. La CAPH sera sollicitée pour d'obtenir une participation financière.
- Le changement de l'équipement électroménager de la salle des fêtes pour lequel la CAPH sera également sollicité ;
- La finalisation du dossier à l'initiative de la CAPH de la réfection du clos et du couvert de la chapelle Notre-Dame-de-Malaise, classée monument historique.
  D'autres travaux de moindre ampleur seront également menés durant cette année 2021.

Au-delà des aspects financiers et dans le contexte actuel de crise sanitaire, l'équipe municipale formule le souhait de jours meilleurs pour l'ensemble des Bruillois. Prenez soin de vous.

Inscription scolaire 2021

MON ENFANT EST-IL CONCERNÉ ?

➡ **Entrée à l'école maternelle**
Enfants nés en 2018*

* Ecole obligatoire à partir de 3 ans
LOI n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance

➡ **Enfants arrivant sur la Commune**

1 PRÉ-INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT

En Mairie

aux horaires d'ouverture

À APPORTER

- Livret de famille ou acte de naissance
- Justificatif de domicile de - de 3 mois
- Pour les non résidents bruillois, la dérogation scolaire fournie par le maire de votre résidence

2 INSCRIPTION À L'ÉCOLE

Après la pré-inscription, vous rencontrerez la directrice de l'école sur rendez-vous.
tél :03.27.34.79.39

La directrice procédera à l'inscription définitive.

À APPORTER

- Fiche de pré-inscription
- Livret de famille ou acte de naissance
- Carnet de santé
- Certificat de radiation (si changement d'école)

Mairie - 1 Place Roger Salengro - 59199 Bruille Saint-Amand
03.27.34.14.12 - mairie@bruillesaintamand.fr
www.bruillesaintamand.fr

BRUILLE SAINT-AMAND

La galette

[Textes dictés par les élèves de GS de Mme MONTA]

Vendredi 8 janvier 2021, nous avons mangé les galettes aux pommes et à la frangipane, qui ont été apportées par le papa de Joa dans notre classe. Noé, Eliott, Simon et Zoé Decobecq ont eu la fève. Noé a choisi Noélyne, Simon a choisi Coline, Eliott a choisi Sonia et Zoé a choisi Joa comme rois et reines. Nous nous sommes régalés ! Merci aux papas et aux mamans d'être venus à l'école !!!

Lundi 18 janvier 2021, nous avons fait et mangé la galette aux pommes. Noélyne et Santino ont été roi et reine. Noélyne a choisi Arthur et Santino a choisi Maïssane. Nous nous sommes régalés, sauf Jade, Noélyne, Riley et Chloé, qui n'ont pas aimé les pommes !

Obligation scolaire dès l'âge de 3 ans.

La loi « pour une école de la confiance » promulguée au Journal Officiel en juillet 2019, abaisse l'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans au lieu de 6 ans auparavant. Elle fixe aussi les mesures de la mise en œuvre pour l'entrée à l'école maternelle.

L'article L131-5 précise que l'obligation de scolarisation s'applique à compter de la rentrée scolaire de l'année civile où l'enfant atteint l'âge de 3 ans. Ainsi pour la rentrée scolaire de septembre 2021 **tous** les enfants nés en 2018 doivent être inscrits dans un établissement d'enseignement public ou privé. En cas d'instruction dans la famille, les personnes responsables de l'enfant doivent en faire la déclaration au maire de la commune de résidence et à l'autorité compétente en matière d'éducation (par courrier adressé à l'Inspection de l'Education Nationale).

Ces formalités d'inscription en établissement ou d'instruction dans la famille, doivent être à nouveau accomplies dans les 8 jours qui suivent tout changement de domicile ou de choix d'instruction.

AMICALE LAIQUE

La Covid n'aura pas eu raison de la motivation des membres de l'Amicale ! En effet, en dépit des restrictions imposées par les différents protocoles, l'Association a su s'adapter pour proposer aux élèves divertissements et gourmandises.

Les élèves ont pu assister en ce début d'année à une intervention sur le développement durable, thème retenu comme axe de travail par l'équipe enseignante.

Comme les années précédentes, les élèves ont tous reçu un calendrier de l'Avent pour préparer l'arrivée du Père-Noël. A les entendre, ils l'avaient tous mérité ! Leurs estomacs ont aussi pu être rassasiés avec de bonnes galettes. De quoi édulcorer cette nouvelle année !

Les commandes de jacinthes, comme celles du couscous, ont, quant à elles, eu un franc succès.

RETROSPECTIVE 2020

Expo ABMP

Confection de masques pour les bruillois

Dons aux résidents de L'EHPAD

Travaux école de la Source

Commémoration 43ème RI

Remise des prix concours de maisons fleuries

Elections municipales

Nettoyons la nature

Fête de Saint Hubert

Travaux de rénovation de l'église Notre Dame

Journée du sport

Jubilé de l'abbé Jette

Accueil de loisirs d'été

Ouverture de la brasserie « Saint-Amand »

Travaux route de Saint-Amand

Départ en retraite de Marie-José Dyzma

Nouveau club de football

Distribution de masques à l'école

Cérémonie du 11 novembre

Distribution des coquilles de Noël aux élèves

La municipalité est très fière de son tissu associatif. En effet, chaque année, les 26 associations bruilloises participent pratiquement toutes à la vie de notre commune. Elles enrichissent notre calendrier festif et vous proposent de se retrouver autour de multiples thèmes et activités.

Les élus du conseil municipal ont à cœur de soutenir ces actions :

-en organisant plusieurs réunions individuelles ou collectives pour échanger et les aider dans la réalisation de leurs projets tout au long de l'année.

-en mettant à leur disposition des locaux, et du matériel communal.

-en versant une subvention calculée selon plusieurs paramètres (nombre d'adhérents, nombre de manifestations dans l'année…) et votée en conseil municipal.

Cette année, malgré le contexte sanitaire, 19 associations ont adressé une demande et bénéficié de la subvention et des services de la municipalité.

Nous avons tous hâte de les retrouver au détour de nos manifestations communales.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES 2021

A vos agendas.

Chaque citoyen est appelé à voter pour les

Élections Départementales ET Régionales

Les dimanches **13 et 20 juin**.

Les Crins Bruillois

Les Crins Bruillois vous invitent à une petite promenade équestre le **28 mars 2021 à 9h 30** derrière la salle polyvalente.

Il faut, bien entendu, se référer aux mesures sanitaires en vigueur et respecter toutes les consignes qui seront données. Cette sortie est ouverte à tous : cavaliers, attelages, poneys… Tous seront les bienvenus. Pour l'organisation et le respect de la jauge imposée, merci de vous inscrire en appelant :

Jean-Louis au **06 16 56 88 69**
Amandine au **06 82 01 35 42**

Si les conditions le permettent, un rallye sera organisé le 1er week-end de septembre

L'aîné du village est une aînée...c'est Henriane

Henriane Bruneau, est née en 1925.

Native de Bruille Saint-Amand, elle y grandit, et épouse Robert PINOY en 1943. Mère de trois filles, Henriane est l'heureuse grand-mère de 8 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants.

Toujours présente et disponible pour sa famille, Henriane a aussi contribué à la vie communale, en qualité de bénévole auprès des associations : notamment au sein du comité de l'Espérance Bruilloise, et de l'ABC où elle a apporté son aide lors des manifestations. Passionnée de tricot, elle a confectionné de nombreux ouvrages pour ses amis et sa famille.

Henriane vit toujours à son domicile entourée de sa famille, et du personnel soignant, où elle aime s'adonner à la lecture et aux jeux de société.

et chez les messieurs… c'est Pierre HOUZE qui est l'aîné.

Né en 1926, il arrive à Bruille Saint-Amand en 1952, en épousant Anne-Marie Masse.

Après quelques années dans la boulangerie familiale, il décide en 1959 de développer et faire prospérer l'exploitation agricole.

Il est attaché à la vie communale et est élu conseiller municipal puis adjoint aux travaux entre 1983 et 2001.

Ses valeurs essentielles sont la famille : sa femme, ses enfants, petits et arrière-petits-enfants.

La fierté et l'ambition personnelle qui le caractérisent ont été acquises par un travail important et constant.
Son secret ? Une vie simple et saine, alliée à une très grande sérénité.
En bref : un grand sage reconnu de tous.

DEVELOPPEMENT DURABLE - BRUILLOIS RESPONSABLES

Vous avez fait le bon choix de rester ou de devenir Bruillois.

Loin d'être automatique, cette situation est souvent enviée tant les opportunités sont restreintes et recherchées. La commune restée à taille humaine est attractive et votre implication y contribue largement. Un effort remarquable a été reconnu pour l'entretien des espaces que nous partageons. Certes nos entrées de village et toutes les devantures ne sont pas encore parfaites mais avec un peu de patience et l'arrivée du printemps, on doit espérer que celles qui sont à la traîne comblent prochainement leur retard. La collecte des déchets verts par le SIAVED est une occasion à saisir. Un peu d'entretien pour commencer et pourquoi pas fleurir et donner des couleurs à votre environnement. Là aussi il faut faire le bon choix car les petites plantes peuvent devenir envahissantes. Le temps passe vite et on peut déjà penser au concours des maisons fleuries dont les inscriptions se feront début juin.

CONTRE la fermeture du Trésor Public de Saint-Amand

À l'appel de Fabien Roussel, député du Nord, les élus des 16 communes directement concernées par le projet de fermeture de ce centre des Finances publiques se sont réunis autour du bâtiment pour s'opposer au projet.

Pas moins de 40 000 habitants dépendent de cette antenne, et y ont recours pour un paiement, un renseignement, une démarche administrative.

51 budgets communaux y sont accueillis et suivis, avec les conseils et toute la relation de proximité nécessaire et appréciée.

Avec cette fermeture, chacun devra se tourner vers internet pour toute démarche, ou se rendre à Valenciennes…

Au-delà de cette manifestation physique, un courrier co-signé par les 16 élus et le député a été envoyé à monsieur Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance.
Espérons être entendus...

Le coin des enfants

Le coin des enfants

Charade

Mon premier est une note de musique.
Mon deuxième s'amuse.
Mon troisième, s'il est serré, est dur à défaire.
Mon tout sert à faire la pâte à crêpes.

C'est le moment de la Chandeleur.
Voici une recette facile de crêpes que tu peux faire en famille.
Bon appétit!

Retrouve les mots cachés !

CARNAVAL

A U T N E M E S I U G E D B Q
C T K Q O U C V H D K M N P H
A C R F Q A N I U Q E L R A W
R A K S L Z B S T H G D Y R C
N Z A R U T O R R E I P B A P
A M P M A R D I G R A S P D N
V C B U E R R A H C P N C E V
A P O P O K L L F T P Y G K F
L P W P O L I C H I N E L L E
X V O L I E D E P I L E Q C V
U Z P U O C O N F E T T I S E
Y C Q O C Q F E T E Q C V M N
A A S E M U T S O C C V Y Q I
M I R I O K Y E S E V F N Q S
G E M E R A C F L M G G O V E

ARLEQUIN	LOUP
CAREME	MAQUILLAGE
CARNAVAL	MARDIGRAS
CHAR	MASQUE
CONFETTIS	PARADE
COSTUME	PIERROT
DEFILE	POLICHINELLE
DEGUISEMENT	RIO
FETE	VENISE

A toi de colorier !

La ronde des mots

La grille ci-dessous comporte quarante-deux cases de définition. Trouvez les mots correspondants et inscrivez chacun d'eux autour de la case de définition qui lui revient.

La première lettre de chaque mot est indiquée par le triangle. Chaque mot se lit dans le sens des aiguilles d'une montre.

Pour trouver la correction, rendez-vous dans le prochain PETIT BRUILLOIS

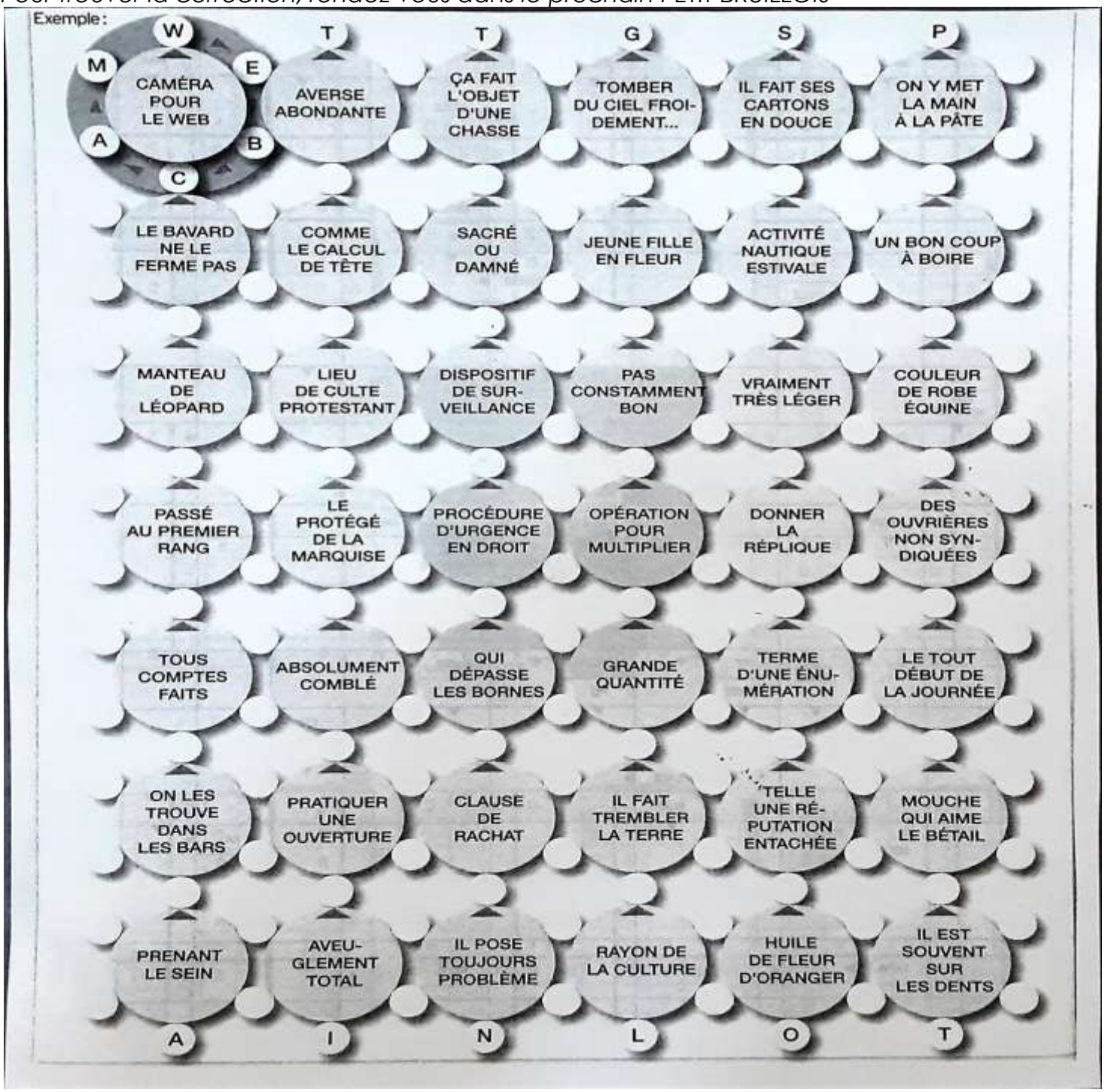

Bienvenue à Stéphane Pécriaux.

Madame Deman ayant démissionné du conseil municipal, nous lui souhaitons bonne continuation dans sa vie personnelle.
Comme le prévoit la loi, c'est la personne suivante sur sa liste qui se voit proposer le poste. C'est donc à Stéphane Pécriaux que la question a été posée, et il a accepté.
Il a d'ores et déjà rejoint les autres conseillers municipaux dans leurs fonctions. Il siège également à la commission culture et communication.
Le conseil municipal du 11 mars a voté son intégration au Centre Communal d'Action Sociale.

Vous êtes artisans, commerçants, dirigeants d'entreprises, ou auto-entrepreneurs sur la commune, ce message peut vous intéresser ?

Dans le cadre de la mise à jour livret d'accueil destiné aux nouveaux habitants, nous souhaitons y faire apparaître l'ensemble des entreprises implantées sur notre commune.

Vous êtes récemment implantés ou si vous souhaitez mettre à jour vos coordonnées, nous vous invitons à contacter Joëlle pour tout complément d'information, à l'adresse mail suivante : mairie@bruillesaintamand.fr

Travaux sur le réseau Electrique

ENEDIS nous informe de travaux sur le réseau qui entraîneront des coupures électriques le 1er et 2 avril 2021. Un courrier d'informations vous sera distribué par ENEDIS

Travaux accès Pont d'Hergnies

Le département du Nord a engagé depuis septembre 2020 des travaux de réfection de l'édifice en vue de renforcer son étanchéité et le sécuriser.

Un arrêté départemental nous a informés de la prolongation des travaux **: la réouverture des accès initialement prévue fin mars est donc reportée au 15 mai 2021.**

Vaccination

Qui ? Quand ? Comment ?

On entend tout et son contraire, et on finit par ne plus savoir….
À ce jour, le vaccin est réservé aux personnes de 75 ans et +, ou ayant une prescription médicale.
Les élus ont contacté et recensé chaque Bruillois correspondant à ces conditions. Cette démarche de proximité a été appréciée de tous.

Mais les doses ne sont pas arrivées en quantité suffisante, alors certains rendez-vous ont été annulés, et il est maintenant difficile d'en obtenir un.

Si vous n'y parvenez pas, vous pouvez me le faire savoir (en me contactant par téléphone au 06.50.12.74.02 ou par mail à l'adresse : jacquelinebernard59@gmail.com.

Je vous inscrirai sur la liste transmise directement à l'hôpital. Les délais sont maintenant assez rapides.

Si vous n'avez pas de moyen de locomotion, un transport peut vous être proposé par Transvilles, que vous pouvez joindre au 06.12.38.56.28

Je suis à votre écoute pour toutes questions à ce sujet.
Alors, soyez patients, et surtout, soyez prudents…
Jacqueline Bernard
Maire-adjoint

Retrouvez les infos et actualités sur les réseaux sociaux de la municipalité

Le cours de la Seuve

Une partie du territoire bruillois est labellisé ***zone humide***. Ce n'est pas très visible mais c'est bel et bien écrit avec les conséquences qui s'y rapportent.

Cette zone est traversée par un ruisseau, un seuw ; nom donné aux fossés destinés à assécher des poches d'eau stagnantes dans les marécages. Appelé autrefois Courant des balles et plus connu aujourd'hui sous le nom de La Seuve, il prenait naissance avec le renfort d'autres fossés derrière la ferme de Forest et se déversait dans la Scarpe à Mortagne. Les différents travaux autour de l'Escaut lui ont modifié ses caractéristiques mais on peut encore voir son passage sous le petit pont qui se situe entre le collège et le Centre de Secours à l'entrée de Mortagne.

Alors qu'il a écoulé beaucoup d'eau entre Odomez et Château l'Abbaye et au delà, avec un volume suffisant pour servir de piscine aux gamins du début du siècle dernier et de réservoir piscicole pour les cuisines locales, il connaît aujourd'hui des périodes de sécheresse intense ;

Pour se rendre compte de son état et de sa proximité avec les bras morts de l'Escaut, M. le Maire a emmené sur son cours une partie de la commission Patrimoine-Environnement. Avec lui, Sylviane, Joëlle, Véronique et Bernard ont pu évaluer à la fin de l'hiver l'intérêt du ruisseau dans le bas des Rocheux et profiter de la balade pour visiter le fort de Bas-Marais.

Les chevreuils sont venus animer cette sortie en s'exposant un moment devant les élus comme pour leur rappeler qu'eux aussi font partie du paysage bruillois.

Présentation de l'équipe éducative :

WATTEAU Anthony
Educateur Spécialisé
Responsable de la structure

DUFRENNE Virginie
Auxiliaire Puériculture
Continuité de direction

TEXTORIS Aurore
Auxiliaire Puériculture

TARIFS 2020

Revenus mensuels de la famille	Famille de 1 enfant		Famille de 2 enfants		Famille de 3 enfants	
	Tarif 1	Tarif 2 Extérieur	Tarif 1	Tarif 2 Extérieur	Tarif 1	Tarif 2 Extérieur
Ressources plancher mensuel : 705.27€	0.42 €	0.52€	0.35 €	0.44 €	0.28 €	0.35 €
1000 €	0.605 €	0.76 €	0.504 €	0.63 €	0.403 €	0.503 €
2000 €	1.21 €	1.51 €	1.008 €	1.26 €	0.806 €	1.01 €
3000 €	1.81 €	2.26 €	1.51 €	1.89 €	1.209€	1.51 €
4000€	2.42 €	3.025 €	2.01 €	2.52 €	1.61 €	2.01 €
Ressources plafond 5000 €	3.20 €	4.00€	2.67 €	3.33 €	2.16€ €	2.67 €

Crèche Intercommunale "Les 4 Chatons"

Administrée par

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU)

Qui gère la compétence Petite Enfance de trois villages :

Bruille Saint Amand, Château l'abbaye et Nivelle.

La structure « Les 4 Chatons » est un lieu d'accueil pour les enfants de 2 mois à 3 ans révolus habitant en priorité sur les 3 communes du SIVU.

La capacité d'accueil est de 12 enfants à la journée.

A partir d'Avril 2021, les enfants seront accueillis à partir de 7h30 jusque 18h sur la commune de Château l'Abbaye les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Ils peuvent fréquenter le multi accueil de façon régulière, occasionnelle ou en urgence en fonction des besoins des familles et des disponibilités. Tout accueil doit faire l'objet d'une inscription au préalable.

Concernant les accueils réguliers, un contrat d'accueil est passé avec la famille pour une période définie. (De Janvier à Juillet et de Septembre à Décembre) en fonction de leurs besoins. La place de l'enfant est donc réservée.
Concernant les accueils occasionnels, les parents prennent contact avec le directeur le mois précédent pour réserver la place de leur enfant en fonction des disponibilités.
Concernant les accueils d'urgence, les parents prennent contact avec le directeur le jour même où l'enfant intègre la structure.

En inscrivant votre enfant dans notre structure financée par la CAF via la Prestation de Service Unique (Psu), vous bénéficiez d'un tarif horaire réduit et adapté à vos revenus.

Trois professionnels de la Petite Enfance avec une expérience de 15 ans encadrent les enfants : un éducateur spécialisé (responsable de la structure), deux auxiliaires de puériculture. Un médecin vacataire intervient également de façon régulière dans la structure.

La structure « les 4 chatons » a un rôle de soutien parental afin que les parents puissent concilier au mieux vie familiale, sociale et professionnelle. Elle veille à la santé et au bon développement de l'enfant tout en assurant sa sécurité et son bien-être.

Fermeture de la structure :

- 1 semaine aux vacances de Pâques.
- 3 semaines en Août.
- Du 23 Décembre 2021 au 02 Janvier 2022.
- Les mercredis.
- Les samedis, dimanches et jours fériés.

Vous voulez connaître les disponibilités,
Ou avoir de plus amples renseignements
Contactez-nous par mail :
anthonywatteau.4chatons@gmail.com
Ou par téléphone au :
09.67.79.81.32

JEUNESSE

Accueil de loisirs d'hiver

Sur le thème de la nature et de l'environnement, l'accueil de loisirs de la commune a proposé des activités *(nettoyons la nature, jardinage, jeux avec du matériel de récupération, nichoirs à oiseaux, hôtel à insectes…)* à près de soixante-dix enfants pendant les après-midis de ces vacances d'hiver.
Rendez-vous à partir du 26 avril 2021 pour la prochaine période de vacances sur le thème "art du cirque-art de rue".

Recrutement juillet 2021 (accueil du 06 au 30 juillet) BAFA, Stagiaires BAFA.

Date limite de dépôt des candidatures au 15 avril 2021 par mail : enfance.jeunesse@bruillesaintamand.fr
Renseignements : 03.27.34.79.39

Soutenu par

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Région Hauts-de-France

Besoin d'une information fiable et à jour sur l'ensemble des thématiques qui concernent les jeunes ?

Toute l'Information Jeunesse en Hauts-de-France est sur

ij-hdf.fr

Label Information Jeunesse

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

IJ Hauts de-France

Restons connectés !

Le site ij-hdf.fr a été développé avec le soutien de NORDACTIF Entrepreneur engagé